

PROJET PORTABLE

Programme visé par l'achat obligatoire d'un ordinateur portable
Techniques de l'informatique (420.B0)



Un virage technologique, un plus pour ta carrière!

Les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants inscrits dans le programme de *Techniques de l'informatique* au Cégep de Drummondville utilisent des ordinateurs portables sur une base quotidienne dans le cadre de leurs cours. Les avantages concrets de ce projet sont les suivants :

- Profiter d'un outil performant et flexible, en tout temps et en tout lieu;
- Adapter les cours aux réalités du marché du travail;
- Rendre les étudiantes et les étudiants plus efficaces dans l'exercice de leurs fonctions.

Un programme d'achat de portable obligatoire

En plus de satisfaire aux conditions générales et particulières d'admission, les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants inscrits en *Techniques de l'informatique* doivent, conformément à l'article 16 du *Règlement pédagogique* intitulé *Dispositions particulières*, se procurer un ordinateur portable répondant aux standards de base de leur programme d'études. En outre, ces personnes devront avoir en main leur ordinateur portable dès la première semaine de cours.

Spécification des standards de base pour l'ordinateur portable

- Portable
- Processeur CORE i3 (i5 recommandé) équivalent ou supérieur
- Mémoire 8 Go minimum
- Carte réseau 10/100 INTÉGRÉ
- Carte réseau sans fil B/G/N
- Câble réseau 1 mètre (M/M)
- Un port HDMI ou Display port est obligatoire